

Déclaration préalable

Conseil Supérieur de l'Éducation du jeudi 25 novembre 2021



Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

Les résultats des élections de parents d'élèves placent encore la FCPE comme la première fédération de parents d'élèves de l'école publique. Certes, la participation de tous les parents n'est pas au rendez-vous, mais, malgré le contexte, elle est restée relativement stable.

Nous le rappelons tous les ans, en faire la promotion de façon active dans le respect des textes, laisser de la place aux parents dans cette dynamique, sont essentiels. La démocratie scolaire est garante de la relation familles-école. Elle se construit, sans préjugés, dans le respect des rôles de chacun, dans un établissement, pour les apprentissages et le bien-être des enfants, de tous les enfants. Co éduquer est bien ce qui définit la coopération des acteurs des établissements scolaires. Les parents élus dans les instances ont bien ce rôle essentiel de représentation, de médiation et d'animation, et c'est dans notre ADN que de former les militants de la FCPE à porter les intérêts collectifs et défendre des actions pour les enfants les plus vulnérables, pour l'égalité des droits des enfants. Les enfants et leurs parents ne sont pas de simples usagers de l'école, ce serait trop facile de réduire des relations si complexes à des actes administratifs. Pourtant c'est bien le sens pris par de nombreux textes dernièrement publiés sur la démocratie scolaire.

La crise sanitaire qui perdure, à l'aune d'une cinquième vague dans une école épuisée, a démontré l'engagement sans faille des équipes éducatives et des parents autour de la scolarité, de la santé et du bien-être des enfants. Les enfants et les jeunes ne vont pas bien, nous l'avons dit à de nombreuses reprises ici. Le rapport de la Défenseure des Droits renforce de multiples prises de positions et revendications que la FCPE a exprimé dans cette instance. Le respect des droits de l'enfant est un impératif que malheureusement les institutions ne mettent pas toujours en textes, en règlements ou en actions. Parallèlement, le budget éducation de l'Etat devrait être à la hauteur de cette exigence, ainsi que les réformes qu'il a mises en place. Bien au contraire, les nombreuses réformes engagées, sans moyens humains et financiers adjoints, ont renforcé les inégalités socio-scolaires et accru la pression sur les élèves et les équipes éducatives.

Les budgets et les DHG étriqués des établissements deviennent de véritables casse-têtes qui rendent de plus en plus difficile l'accompagnement éducatif et pédagogique des élèves et des projets pour un mieux-être collectif dans les établissements, dans l'appropriation de la citoyenneté et du vivre ensemble.

Les conseils de classes vont, dans les semaines qui viennent, se réunir dans le second degré. Des conseils de classes qui inquiètent les familles et qui souvent, trop souvent ne sont pas mis à des horaires qui permettent la présence de tous leurs membres. Des alertes nous remontent déjà. Certains établissements décident de façon unilatérale que les délégués des élèves ne doivent pas être présents à l'entièreté du conseil, sans explication. Ce sont des conseils de classes de lycée où le nombre de participants est plus que réduit, pas de parent délégué ou d'élève délégué, pas de professeur principal ou référent.

Pourtant l'éducation au choix, l'expression du droit à l'erreur, le dialogue autour de l'orientation restent des enjeux importants et plus encore dans cette période anxiogène pour beaucoup de familles. Les coupes sèches dans les CIO, les deux dernières années de dentelle pédagogique sans aménagement des attendus de fin d'année, la dématérialisation grandissante des procédures d'affection et d'orientation impactent à différents niveaux les enfants et les parents. Les instances, dont le conseil de classe, sont avant tout des espaces de régulation, de dialogue pour accompagner les enfants dans la construction de leur projet de vie et les soutenir dans le développement de leurs connaissances et compétences.